L'OFFRE D'ACTIVITÉS ACTIVITÉS DE LA FORME

Piscine JEAN-BOUIN

Année 2024 - 2025

	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi
AQUAGYM * grand bain	30 min	09 h 45* 09 h 45 10 h 40* 10 h 40 11 h 20* 11 h 20 12 h 15 13 h 00	12 h 15 13 h 00	11 h 30*	12 h 15 16 h 30
PRENATAL	45 min	08 h 50			

TARIFS

Forfait 10 séances	Forfait 5 séances	La séance	
59,60 €	32,20 €	7,30 €	

Possibilité de report ou d'annulation jusqu'à 24h avant la séance pour les détenteurs de forfaits 10 ou 5 séances

LA CARTE A'TOUT EST OBLIGATOIRE POUR LES FORFAITS 10 OU 5 SEANCES. Elle est gratuite et réalisable sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

- sur https://atout.angers.fr/ (délai de 10 jours)
- dans les mairies de quartier et à l'hôtel de Ville
- à la direction des Sports et Loisirs (hôtel de Ville)

Elle vous sera demandée pour toute inscription à une activité ou cours de natation, une mise à jour des informations devra être faite chaque année.

RESERVATIONS

Vente de forfaits dans votre piscine

Réservation possible jusqu'à 4 semaines pour une ou plusieurs séances

Réservation des séances en ligne à partir du lundi 26 août 2024 à l'accueil des piscines, sur internet ou par téléphone.

Réservation et règlement en ligne depuis votre compte A'tout





www.angers.fr